



Commission
canadienne du lait

Canadian Dairy
Commission

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

Coût de production

Résultats fondés sur les données de
l'enquête de 2023

Indexés aux trois mois se terminant
en août 2024

2024

Canada 

Résumé – coût de production de 2023

Chaque année, la Commission canadienne du lait (CCL) réalise une enquête sur le coût de production (**CdP**) afin de mesurer combien cela coûte à une ferme pour produire du lait.

Les résultats de l'enquête sur le CdP sont mesurés en dollars par hectolitres (100 litres) de lait produit. Les résultats pour le CdP de 2023 sont **indexés au mois d'août 2024** et ils sont utilisés, en plus de l'indice des prix à la consommation (IPC), pour déterminer le réajustement, en pourcentage, qui sera appliqué aux revenus des producteurs. La formule nationale d'établissement des prix (FNEP) est calculée ainsi : 50 % de la variation d'une année sur l'autre du CdP indexé plus 50 % de la variation d'une année sur l'autre de l'IPC. Une augmentation du **coût de production indexé (CdPi)** ne se traduit donc pas systématiquement par une hausse du prix du lait à la ferme ou vice versa.

Il est important de noter que c'est la variation entre les années qui détermine le réajustement de prix, ce ne sont pas les valeurs absolues du CdPi et de l'IPC.

Comme l'indique le **tableau 1**, le CdPi d'un hectolitre uniformisé (hl unif.) de lait indexé au mois d'août 2024 est de **90,36 \$/hl unif.** Ce résultat est utilisé dans le réajustement annuel du prix payé aux producteurs pour leur lait, annoncé au plus tard le 1er novembre de chaque année et entrant en vigueur le 1er février suivant.¹

Pour obtenir plus de détails sur la façon dont l'enquête sur le CdP est menée, sur la méthodologie utilisée, sur les mesures d'efficacité et sur la façon dont les résultats influent sur les prix, veuillez lire la publication de la CCL sur la démarche d'enquête sur le CdP.

Tableau 1. Résultats du CdPi

CdPi indexé à août (\$/hl unif.)	
CdPi 2024	90,36 \$
CdPi 2023	93,09 \$
Variation en % d'une année à l'autre	-2,93 %

¹ Bien que les producteurs vendent du lait, les transformateurs laitiers achètent les composants (protéines, matière grasse et autres solides) du lait. Ils transforment ensuite ces composants en produits laitiers finis. De là, les prix sont déterminés par le marché, où l'offre, la demande et d'autres facteurs influencent les prix. Le prix de détail des produits laitiers n'est pas réglementé à l'échelle fédérale au Canada. Toutefois, certaines provinces réglementent le prix de détail du lait de consommation.

Résultats du CdP non indexé de 2023

Les données utilisées pour calculer le coût de production du lait au Canada sont recueillies auprès des fermes par deux cabinets comptables indépendants qui les vérifient et les organisent par la suite. La CCL se sert de ces données pour calculer le CdP.

La première donnée calculée est celle du CdP non indexé de 2023, illustrée au **tableau 2**. Elle est exprimée en dollars par hectolitre uniformisé.

Tableau 2. CdP non indexé de 2023

CdP (\$/hl unif.)	
CdP non indexé de 2023	92,60 \$



Échantillon de 2023

En tout, 254 fermes laitières à travers le pays ont été échantillonnées pour la collecte de données pendant l'année civile 2023. Parmi elles, 244 ont été retenues pour le calcul final (9 cas aberrants ont été exclus des données). Dans le cadre d'un plan visant à augmenter l'échantillon à 270 fermes sur 3 ans, 16 fermes ont été ajoutées à l'échantillon cette année. Les parts de la production nationale de l'échantillon sont illustrées au **tableau 3**. De plus amples renseignements sur la méthode d'échantillonnage pour le calcul du CdP peuvent être consultés [ici](#).

Tableau 3. Échantillon de fermes utilisé pour l'enquête sur le CdP

	Maritimes	Qc	Ont.	Ouest	Canada
Fermes échantillonnées					254
Fermes exclues					10
Fermes sélectionnées	13	100	81	60	244
Part de la production nationale de l'échantillon de 2023	5,0 %	37,5 %	32,9 %	24,6 %	100 %
Teneur du lait en matière grasse (kg/hl)	4,34	4,17	4,12	4,33	4,20
Teneur du lait en solides non gras (kg/hl)	9,14	9,00	8,85	9,21	9,01

Le tableau 4 ci-dessous montre la répartition de l'échantillon du CdP par système d'étable, système de traite, type d'entreprise et catégorie de déclaration de revenus. La dernière colonne montre la variation en pourcentage de la proportion de chaque caractéristique dans l'échantillon, d'une année sur l'autre.

Les résultats de 2023 montrent une évolution continue des méthodes d'élevage utilisées dans le secteur laitier. D'importants changements sont survenus dans les systèmes d'étable des fermes échantillonnées puisque le nouveau Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers a été achevé par le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage. Ce code de pratique obligatoire interdit que les vaches soient attachées en permanence tout au long du cycle de production et exige que les nouvelles étables permettent une liberté de mouvement tout au long de l'année.²

Parallèlement, les fermes échantillonnées ont poursuivi à un rythme constant la mise en place de systèmes de traite robotisée dans l'espoir de réaliser des gains en productivité.

Tableau 4 : Caractéristiques des fermes représentées dans l'échantillon du CdP*

Système	Type	Nombre	Variation de la part du total, 2023 c. 2022	
Système d'étable	Stalles entravées	80	-14.1%	
	Logettes	164	26.1%	
	Étable ouverte	9	-11.9%	
	Autre	1	0.0%	
Système de traite	Traite manuelle	0	0.0%	
	Traite automatique avec lactod	100	-4.9%	
	Traite automatique avec salon	68	1.9%	
	Traite robotisée	57	3.8%	
	Autre	1	-0.8%	
Catégorie d'entreprise	Ordinaire	247	0.8%	
	Biologique	6	-0.3%	
	ADH	1	-0.5%	
	Autre	0	0.0%	
Déclaration d'impôt	Personne unique	13	-0.6%	
	Nom collectif	53	-6.6%	
	Constituée en société	173	5.7%	
	Autre (colonie)	15	1.5%	

*L'information fournie dans le tableau 4 correspond uniquement aux données de l'échantillon pour le CdP. Pour prendre connaissance de statistiques particulières concernant l'ensemble des fermes laitières du Canada, consultez le [site Web du CCIL](#).

² [Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage : code de pratique révisé](#)

Uniformisation

Les données sont fournies à la CCL en fonction de la composition réelle du lait à la ferme. Cependant, la composition varie d'une ferme à l'autre et d'une année à l'autre. L'utilisation d'une composition uniformisée du lait permet de faire des comparaisons directes. Les chiffres réels sont convertis en chiffres uniformisés à la fin du processus à l'aide des normes de composition les plus récentes énoncées dans le **tableau 5**.

Tableau 5. Normes utilisées pour le calcul du CdP de 2023

	Matière grasse	Solides non gras
Répartition du CdP ³	45 %	55 %
Norme de composition du lait	3,6 kg/hl	8,9177 kg/hl
Composition du lait de l'échantillon ⁴	4,202 kg/hl	9,012 kg/hl

Pour illustrer le calcul d'uniformisation à l'aide des données du tableau 5, un coût non uniformisé hypothétique de 1,25 \$ est utilisé pour calculer le réajustement requis.

$$1,25 \$/hl \times \left(\left(45\% \times \frac{3,6}{4,202} \right) + \left(55\% \times \frac{8,9177}{9,012} \right) \right) \\ = 1,16\$/hl \text{ unif.}$$

Marge d'erreur

L'enquête sur le CdP est réalisée à partir d'un échantillon aléatoire de fermes de tout le pays avec des cibles particulières pour les régions et la taille des fermes. Étant donné que les résultats du CdP sont basés sur un échantillon et non sur l'ensemble des fermes laitières du pays, une légère différence entre les résultats du CdP à l'échelle de la population et le CdP basé sur l'échantillon est attendue.

La marge d'erreur est un indicateur statistique. Elle montre que 19,5 fois sur 20, un échantillon aléatoire différent de fermes se situerait dans la fourchette définie. La marge d'erreur pour le CdP de 2023 était de 2,28 %.

Tableau 6. Marge d'erreur pour l'échantillon du CdP de 2023

Échantillon de 2023	%	\$/hl
Marge d'erreur	2,28 %	2,27 \$

³ La répartition entre la matière grasse et les solides non gras est déterminée par les parts moyennes de la matière grasse et des solides non gras par rapport au total des revenus sur une période mobile de trois ans qui, ensemble, équivalent à 100 % des revenus.

⁴ Composition moyenne pondérée de toutes les fermes admissibles.

Remarque

C'est la première année où l'échantillon est augmenté en vue d'atteindre la cible de 270 fermes. La CCL poursuivra son objectif d'accroître le nombre de fermes au sein de l'échantillon dans les deux prochaines années. Au fil du temps, la CCL s'attend à ce que l'échantillon devienne plus stable et que la marge d'erreur s'améliore. L'objectif ultime est de réduire la marge d'erreur sous les 2 % et d'améliorer la représentativité des fermes.

Faits saillants du CdP (\$/hl unif.)

Le coût de production non indexé d'un hectolitre de lait uniformisé en 2023 était de **92,60 \$/hl unif.**, ce qui représente une baisse de -0,4 % par rapport à celui de 2022 (tableau 7).

Cette faible variation globale est le résultat de deux tendances qui se compensent largement : une hausse des coûts en capital dictée par la hausse des taux d'intérêt et un relâchement des pressions sur le travail des producteurs et les coûts en espèce, en dollars par hectolitre.

Table 7. Coûts* du CdP de 2023 par rapport à 2022

	CdP de 2022 \$/hl unif.	CdP de 2023 \$/hl unif.	Variation en \$/hl unif.	Variation en %
Coûts en espèces	55,81	55,16	-0,65	-1,2 %
Coûts en capital	17,69	19,44	+1,75	9,9 %
Coûts du travail des producteurs	19,46	18,17	-1,29	-6,6 %
Remises du gouvernement et autres	-0,01	-0,16	-0,15	1 500 %
CdP Total	92,95	92,60	-0,35	-0,4 %

*Les résultats présentés au **tableau 7** sont les résultats **non indexés** de l'enquête, exprimés en dollars par hectolitre uniformisé. Les résultats non indexés **doivent être indexés** avant d'être utilisés pour établir les prix.

Les coûts en dollars par hectolitre qui ont varié le plus en 2023 par rapport à 2022 sont présentés au **tableau 8**. Pour obtenir un tableau complet des coûts, consulter l'**annexe 1**.

Tableau 8. Résultats du CdP de 2023 – Coûts choisis, 2023 par rapport à 2022

CdP de 2023	CdP de 2022 \$/hl unif.	CdP de 2023 \$/hl unif.	Variation en % 2023/2022	Variation en \$/hl unif. 2023/2022
Aliments achetés	22,98	23,26	1,2 %	0,28
Carburants et lubrifiants	2,92	2,51	-14,0 %	-0,41
Engrais, herbicides et pesticides	2,60	2,37	-8,8 %	-0,23
Transport, frais et promotion	5,63	5,92	5,2 %	0,29
Réparations et entretien – machinerie et équipement	3,55	3,72	4,8 %	0,17
Main-d'œuvre salariée	3,73	4,28	14,7 %	0,55
Intérêts payés	3,71	5,11	37,7 %	1,40
Travail des producteurs	19,46	18,17	-6,6 %	-1,29
Tous les autres coûts	28,37	27,26	-3,9 %	-1,11
TOTAL DU CDP	92,95	92,60	-0,4 %	-0,35

Comme le montre le **tableau 8**, l'augmentation de certains coûts, comme les intérêts et la main-d'œuvre salariée, a été compensée par la diminution d'autres coûts, notamment le travail des producteurs ainsi que les prix des carburants et des engrais, ce qui a entraîné une légère réduction globale des coûts de production.

Entre 2022 et 2023, les taux d'intérêt au Canada ont grimpé pour lutter contre la hausse de l'inflation, atteignant un taux de 5 % à l'été 2023. Cette situation a eu des répercussions importantes sur les taux hypothécaires et les coûts d'emprunt et a haussé les intérêts payés par les fermes de l'échantillon de 3,71 \$/hl à 5,11 \$/hl en 2023, soit une augmentation de 37,7 % ou de 1,40 \$/hl.

Les coûts associés au travail des producteurs ont diminué de 6,6 %, passant de 19,46 \$/hl à 18,17 \$/hl, soit une réduction de 1,29 \$/hl. Cette baisse peut être attribuée à un accès plus facile à la main-d'œuvre salariée comparativement à la situation en 2022 et à des gains de productivité au sein de la main-d'œuvre. La diminution des heures de travail des producteurs a été partiellement compensée par une augmentation du taux horaire utilisé pour attribuer une valeur de coût au travail des producteurs, étant donné que le salaire horaire d'un employé du gouvernement du Canada travaillant dans l'agriculture a augmenté de 8,5 % en 2023.

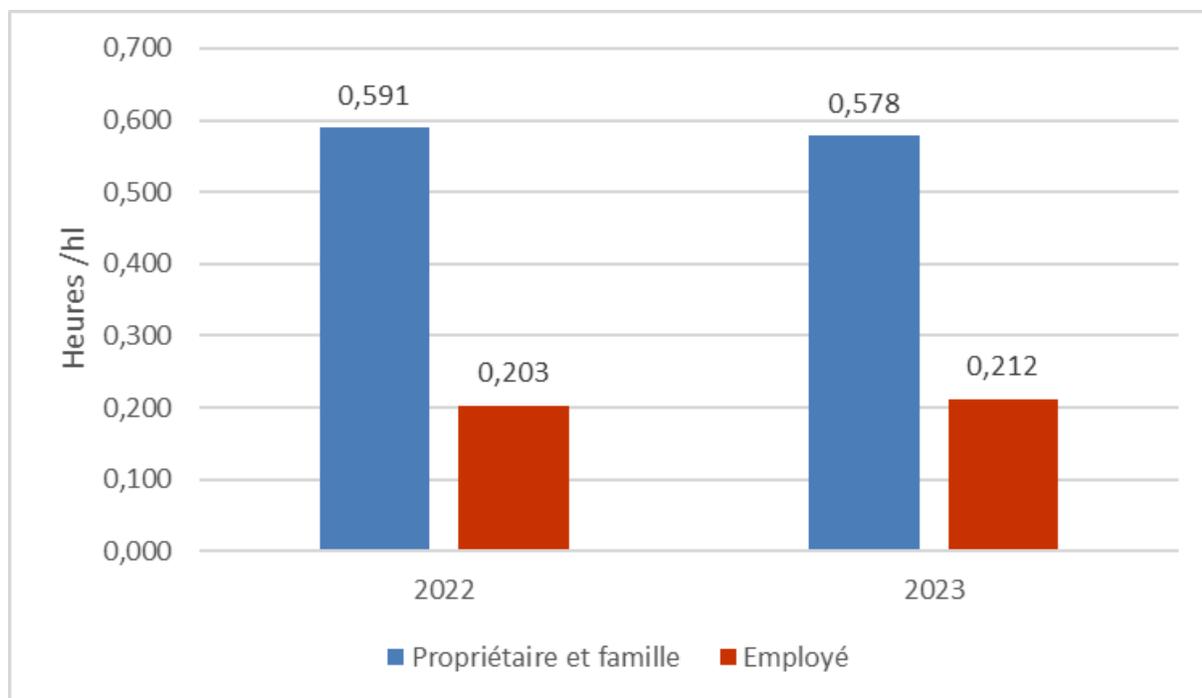


En revanche, les coûts liés à la main-d'œuvre salariée ont augmenté de 14,7 %, passant de 3,73 \$/hl à 4,28 \$/hl, soit une augmentation de 0,55 \$/hl. Cela s'explique par un transfert des heures de travail des propriétaires vers les employés et par une augmentation du taux salarial moyen entre 2022 et 2023. Plusieurs producteurs dans l'échantillon ont mentionné avoir décidé de transférer une partie de leurs heures de travail à leurs employés afin de les encourager à rester. De plus, des transformations dans le marché du travail ont permis aux producteurs d'embaucher plus facilement, le taux d'emploi vacant dans le secteur de l'agriculture animale ayant diminué de manière significative entre 2022 et 2023.⁵

L'évolution de la structure de la main-d'œuvre agricole illustrée à la **figure 1** montre comment le recours à la main-d'œuvre a évolué d'une année sur l'autre dans les fermes de l'échantillon. Les modestes gains de productivité ainsi que le transfert d'heures de travail des producteurs vers la main-d'œuvre salariée sont tous deux visibles dans les indicateurs.

En 2023, la production de lait a augmenté de 1,5 % comparativement à 2022, sur la base du lait de consommation,⁶ afin de répondre à la demande croissante des marchés. Pour nombre de producteurs, cette augmentation de volume aurait permis de réduire les coûts fixes par hectolitre, en particulier si le volume accru était produit avec le même bétail et les mêmes immobilisations. Les gains de productivité apparents associés à l'augmentation des volumes ne se répercuteraient pas nécessairement à l'avenir, car les volumes de production ont tendance à être volatils d'une année sur l'autre.

Figure 1. Indicateurs de main-d'œuvre et de productivité – heures déclarées par hl produit



*Source : calculs de la Commission canadienne du lait.

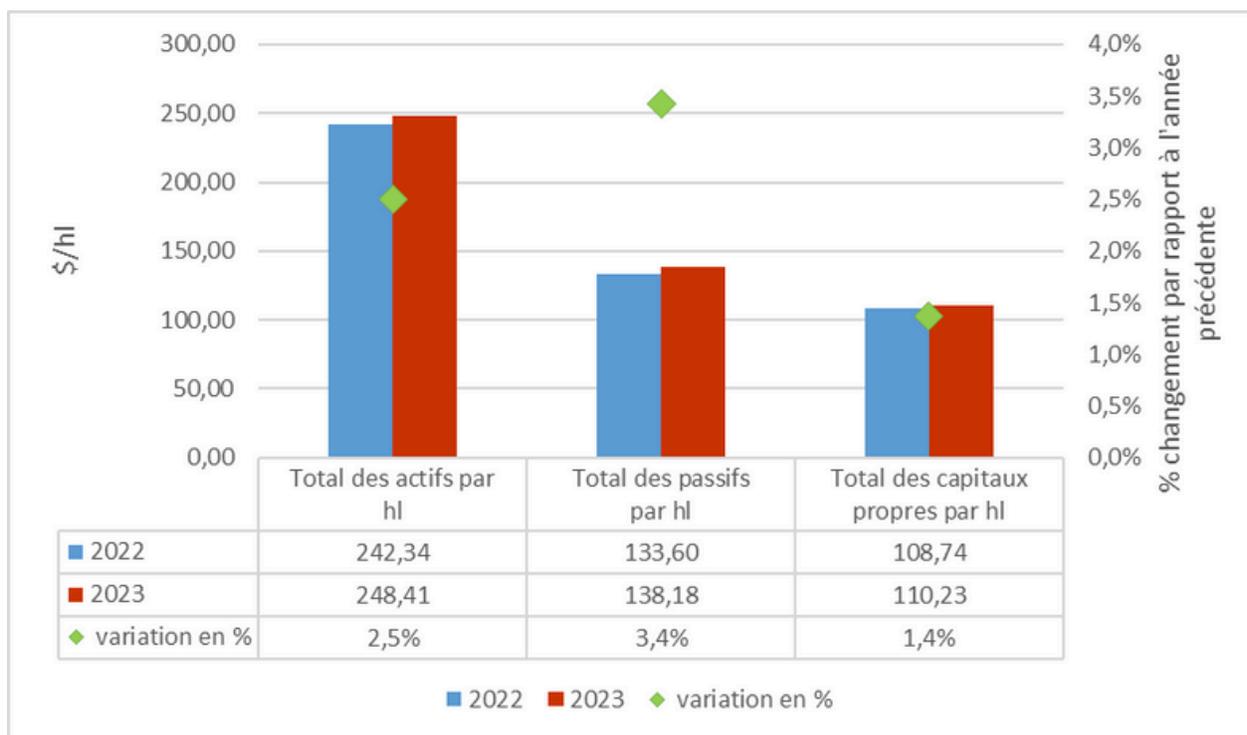
⁵Rapport d'AAC : *Situation de la main-d'oeuvre dans le secteur agricole et agroalimentaire*

⁶Centre canadien d'information laitière : *Production de lait historique*

Un autre facteur contribuant à la réduction des coûts totaux a été la vigueur du marché des vaches de réforme, les recettes provenant de la vente du bétail excédentaire étant déduites du CdP (après un réajustement pour tenir compte de la variation des immobilisations).

La **figure 2** montre la situation financière typique des fermes de l'échantillon, dont les résultats en 2023 sont très cohérents avec les données de 2022. Cette stabilité suggère que le taux de nouveaux investissements nets a été lent en 2023, ce qui n'est pas surprenant compte tenu du contexte entourant les taux d'intérêt. Les résultats montrent également une bonne santé financière pour de nombreuses fermes échantillonnées, le passif et les capitaux propres étant stables d'une année sur l'autre.

Figure 2. Indicateurs financiers – évolution des actifs, des passifs et des capitaux propres



*Source : calculs de la Commission canadienne du lait.

Les gains d'efficacité constatés à la ferme, la vigueur du marché pour les vaches de réforme et la baisse des coûts des intrants ont contribué à atténuer les pressions inflationnistes dans le CdP, même si le taux d'inflation de 2023 était supérieur au taux d'inflation cible du Canada.

Indexation du CdP de 2023 au mois d'août 2024

L'enquête sur le CdP de 2023 est utilisée pour calculer les prix du lait qui entreront en vigueur le 1er février 2025. Pour s'assurer que les résultats de 2023 correspondent aux plus récentes tendances observables pour certaines variables de coût précises, le CdP de 2023 est indexé de façon à représenter plus fidèlement la réalité d'aujourd'hui (CdPi). La période de trois mois se terminant en août 2024 est utilisée pour calculer les prix qui seront en vigueur à compter du 1er février 2025.⁷

Les éléments de coût suivants sont indexés aux trois mois se terminant en août 2024 :

- Les coûts en espèces sont indexés à l'aide des indices de Statistique Canada (voir l'annexe 2).
- Les intérêts sont indexés suivant le taux hypothécaire sur cinq ans de la Banque du Canada (voir l'annexe 2).
- Les coûts associés au travail des producteurs et les autres éléments des coûts en capital ne sont pas indexés.

Faits saillants de l'indexation du CdP (CdPi) (\$/hl unif.)

Le résultat du CdPi de 2024 est de **90,36 \$/hl unif.** (indexé au mois d'août). Par rapport à 2022 et 2023, les tendances pour 2024 montrent un ralentissement de la hausse des coûts des intrants et, pour certains indices, des baisses par rapport à la période de référence (2023). L'indexation du CdP de 2023 (92,60 \$/hl) aux trois mois se terminant en août 2024 a pour effet de faire baisser de -2,42 % le CdP. En termes absolus, le **tableau 9** montre que le CdP diminue de 2,24 \$/hl unif. en raison de l'indexation.

Le **tableau 9** illustre des coûts choisis qui ont subi le plus fortement, en \$/hl, les effets de l'indexation de cette année. Pour obtenir un tableau complet des coûts, consulter l'**annexe 1**.

⁷ Conformément à une décision de l'industrie rendue en 2019.

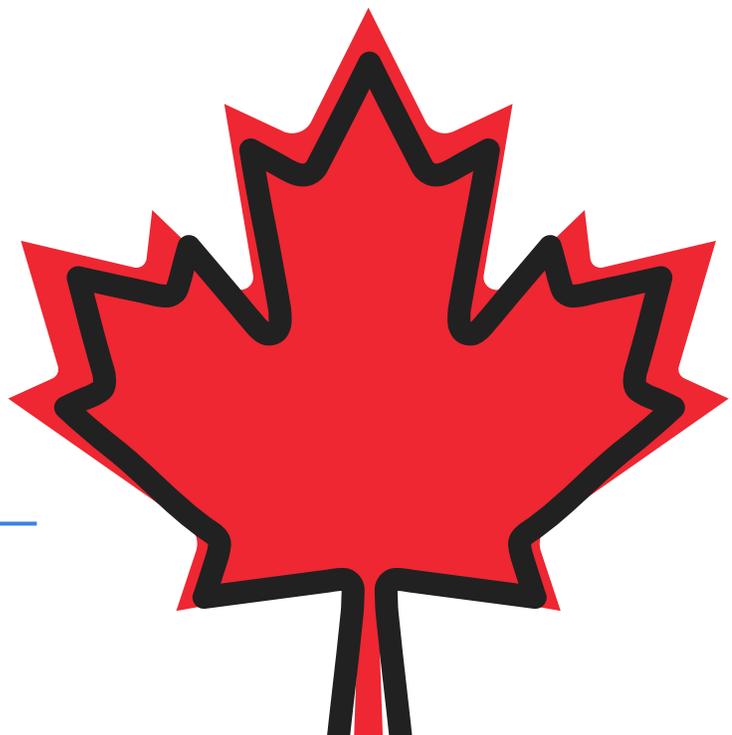


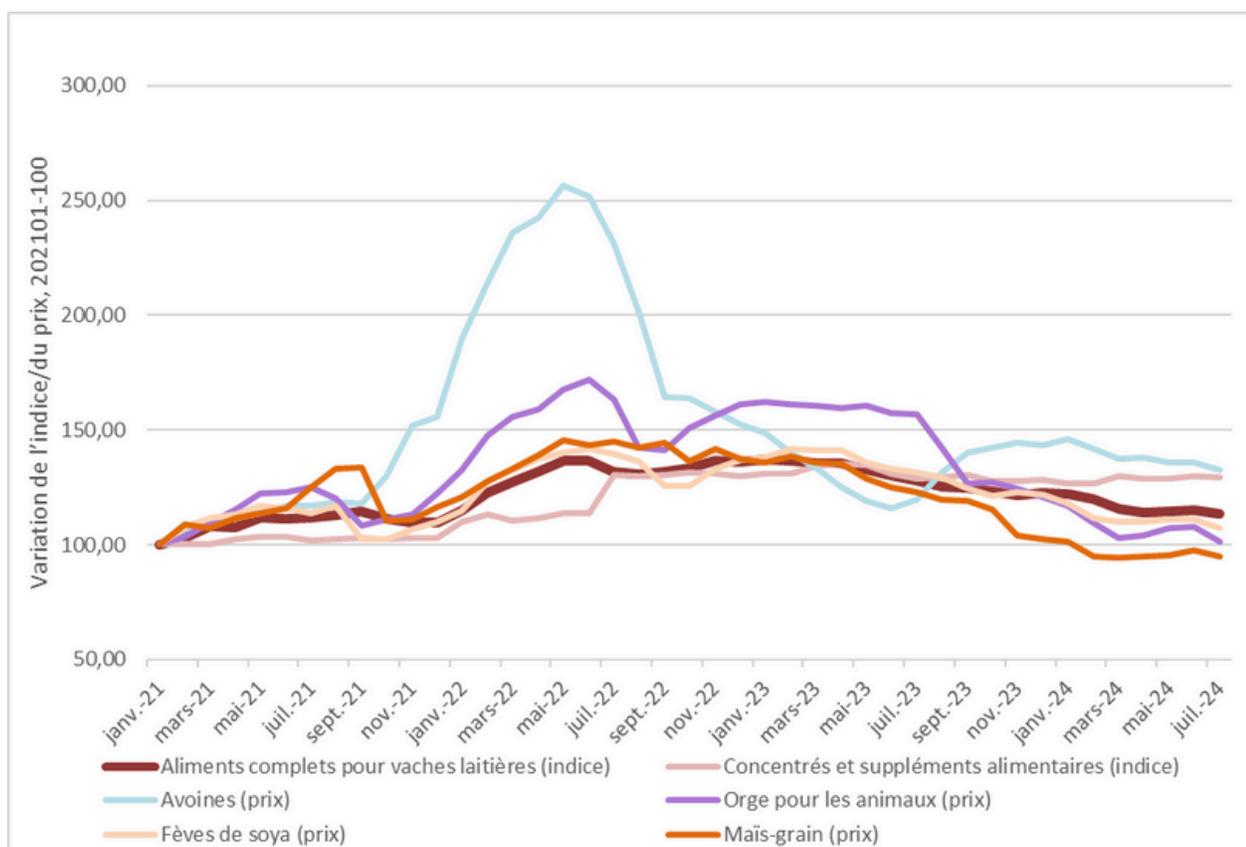
Tableau 9. Indexation du CdP

CdP de 2023 – Coûts choisis, indexés	CdP de 2023 \$/hl unif.	CdPi 2023 \$/hl unif. Indexé aux données d'août 2024	Variation en \$/hl unif. 2023/août 2024
Aliments achetés	23,26	20,41	-2,85
Transport, frais et promotion	5,92	6,16	+0,24
Carburants et lubrifiants	2,51	2,40	-0,11
Engrais et herbicides	2,37	2,25	-0,12
Entretien des terres et bâtiments	3,46	3,54	+0,08
Taxes foncières et assurances	2,53	2,63	+0,10
Main-d'œuvre salariée	4,28	4,46	+0,18
Intérêts payés	5,11	5,18	+0,07
Tous les autres coûts	43,15	43,33	+0,18
RÉSULTAT DE LA FORMULE DU CDP	92,60	90,36	-2,24



Les aliments pour animaux achetés ont été indexés à la baisse de 12,3 % par rapport à 2023, car les rendements élevés des cultures ont réduit les prix couramment utilisés pour ces aliments, comme le montre la **figure 3**. Les prix du maïs ont drastiquement chuté en 2023, passant de 290 \$/tonne en 2022 à 220 \$/tonne. En 2024, le prix du maïs à Chatham a encore baissé à 200 \$/tonne. Étant donné que ces aliments achetés représentaient 42 % du total des coûts en espèces et 25 % du coût de production uniformisé global, cette baisse a un effet considérable sur les résultats du CdPi; en effet, l'indexation entraîne une réduction de 2,85 \$/hl unif.

Figure 3. Évolution à long terme de l'indice des aliments pour animaux et des prix des composants



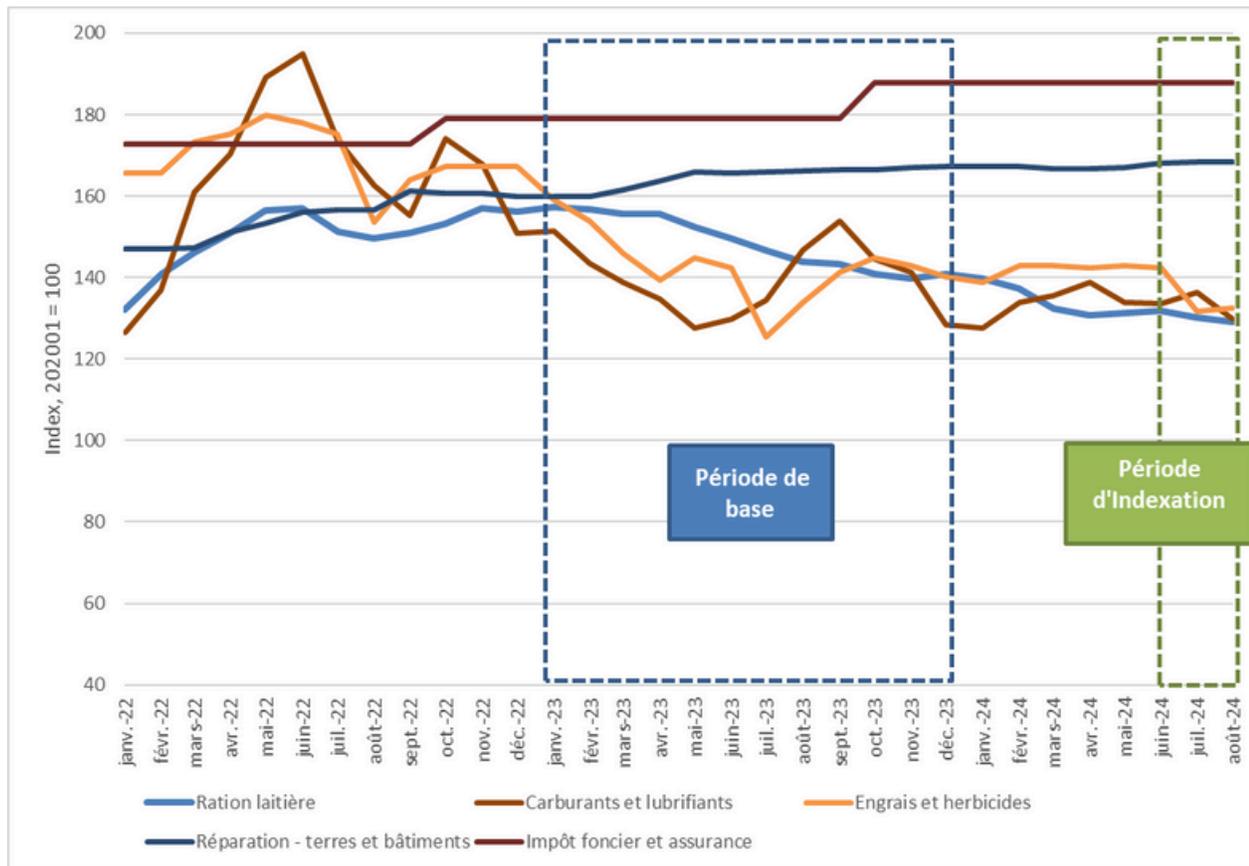
*Source : Statistique Canada, Calculs de la Commission canadienne du lait

8 Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Perspectives des principales grandes cultures 2024

La **figure 4** illustre l'évolution de certains indices, y compris celui des aliments pour animaux achetés. Plusieurs autres intrants, dont les coûts de transport, les intérêts payés, l'impôt foncier et les assurances continuent d'être indexés à la hausse. Toutefois, l'amplitude de ces hausses est petite comparativement à la réduction du CdPi entraînée par les prix plus faibles des aliments pour animaux. Par exemple, les carburants et lubrifiants ont diminué de 4,5 % et les engrais et herbicides de 5,1 %, tandis que la main-d'œuvre salariée a augmenté de 4,2 %, les impôts fonciers et les assurances de 3,6 %, et le transport et les frais de 3,9 %.

Alors que les prix de détail de l'essence en juin-août 2024 sont restés supérieurs à ceux de la période de base, les prix de détail moyens du diesel ont baissé de 4 % au cours de la période d'indexation.⁹ La potasse, un ingrédient important des engrais, a diminué de 22 % au cours de la période d'indexation par rapport à la moyenne de 2023.¹⁰

Figure 4. Évolution de certains indices choisis



*Source : Statistique Canada

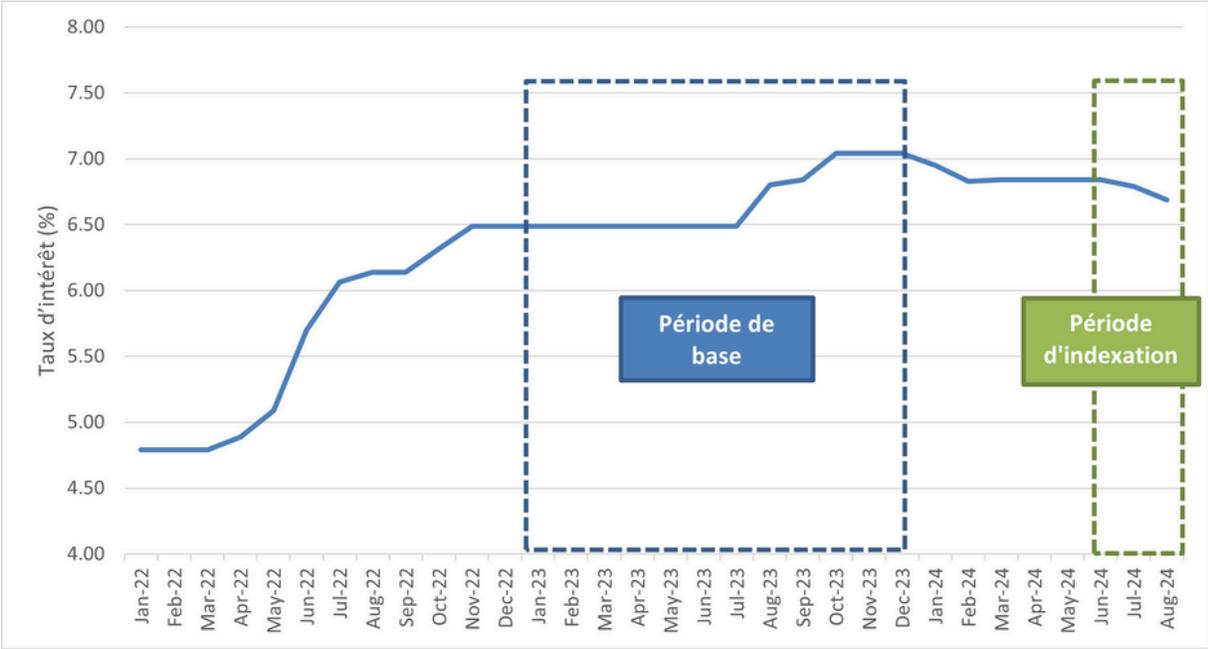
⁹ Statistique Canada : Prix de détail moyens mensuels, essence et mazout; Ressources naturelles Canada : prix de détail moyen des carburants

¹⁰ Statistique Canada : Indice des prix des matières brutes



La **figure 5** illustre la moyenne mensuelle des taux d'intérêt pour un prêt hypothécaire ordinaire de cinq ans au Canada au cours de la période de base de l'année civile 2023 comparativement aux données des trois mois les plus récents disponibles, soit de juin à août 2024. Cet indice est utilisé pour indexer les intérêts payés au titre des coûts en capital dans le CdP. L'augmentation des taux par rapport à la période de base de 2023 a entraîné une indexation à la hausse du CdP de 0,07 \$/hl unif. (voir l'annexe 1).

Figure 5. Moyenne mensuelle des taux d'intérêt, prêt hypothécaire ordinaire sur 5 ans



*Source : Prêt hypothécaire ordinaire sur 5 ans de la Banque du Canada. <https://www.bankofcanada.ca>

Les prix de la majorité des intrants sont restés stables de 2023 à 2024, de sorte que l'incidence globale du processus d'indexation, à l'exception des aliments achetés pour animaux, est faible, surtout par rapport aux années précédentes où les taux d'inflation étaient plus élevés. La chute des prix des aliments pour animaux, les engrais, herbicides et pesticides, et les carburants et lubrifiants ont été les principaux facteurs ayant influencé l'indexation cette année, donnant lieu à une réduction modeste entre le CdP et le CdPi de 2023.

Certains coûts du CdP ne sont pas indexés. Par exemple, les salaires pour la rémunération de la gestion et le travail direct des producteurs, ainsi que les taux d'intérêt appliqués au rendement des capitaux propres, devraient augmenter en 2024, mais ne sont pas représentés dans le CdPi de 2023.

Annexe 1

Calcul du coût de production national

Résultats pour 2023

COÛTS EN ESPÈCES	2023	CdP 2023	CdP 2022	% changement
	CdP \$/hl	Indexé à Août 2024 \$/hl	Indexé à Q3 2023 \$/hl	Août 2024/Août 2023
Achats d'aliments pour le bétail	23.26	20.41	22.44	-9.06%
Insémination artificielle*	3.31	3.31	3.30	0.31%
Transport, frais et promotion	5.92	6.16	5.76	6.95%
Réparations à la machinerie et à l'équipement	3.72	3.75	3.87	-3.28%
Carburant et combustible	2.51	2.40	2.45	-2.20%
Travail à forfait	2.81	2.89	2.95	-2.02%
Engrais et herbicides	2.37	2.25	2.05	9.73%
Semences et plantes*	1.30	1.30	1.33	-1.72%
Divers : Honoraires professionnels	0.89	0.90	0.82	9.77%
Divers : Frais pour les animaux	1.97	2.00	1.84	8.55%
Divers : Frais pour culture	0.60	0.61	0.69	-11.59%
Réparations aux bâtiments et au terrain	3.46	3.54	3.65	-3.03%
Taxes foncières et assurances	2.53	2.63	2.66	-1.21%
Électricité et téléphone	1.79	1.82	1.87	-2.79%
Main-d'oeuvre salariée	4.28	4.46	3.86	15.42%
Achats/vente d'animaux*	-5.32	-5.32	-3.56	49.28%
Ajustement de la valeur d'inventaire*	-0.24	-0.24	-0.65	-62.81%
Total des coûts en espèces	55.16	52.85	55.32	-4.48%
COÛTS EN CAPITAL				
Interêts payés	5.11	5.18	4.33	19.53%
Amortissement des bâtiments*	3.81	3.81	3.59	6.24%
Amortissement - machinerie et équipement*	5.45	5.45	5.10	6.93%
Rendement de l'avoir propre*	5.07	5.07	5.30	-4.42%
Total des coûts en capital	19.44	19.51	18.32	6.49%
TRAVAIL DES PRODUCTEURS				
Travail directe*	12.93	12.93	14.25	-9.26%
Rémunération pour la gestion* ⁽¹⁾	5.24	5.24	5.21	0.50%
Total du travail des producteurs	18.17	18.17	19.46	-6.64%
Remboursement du gouvernement et autres*	-0.16	-0.16	-0.01	-1613.74%
Résultat de la formule du CdP	92.60	90.36	93.09	-2.93%

* Non indexé

(1) Le taux de 53.14 \$ par heure a été utilisé. Il équivaut au taux moyen de rémunération d'un AG-3 en 2023.



Annexe 2

Description des indices utilisés dans l'indexation des coûts en espèce et des intérêts

ÉLÉMENTS DE COÛT	2023	3 mois se terminant en août 2024	% changement 3 mois se terminant en août 2024/2023
Aliments achetés	148.6	130.3	-12.3%
Transport, droits et frais de promotion	3.58	3.7	3.9%
Réparations de machines et de matériel	130.4	131.2	0.6%
Essence et mazout	139.6	133.4	-4.5%
Travaux à forfait	157.1	161.8	3.0%
Engrais et herbicides	142.8	135.6	-5.1%
Autres (divers)	125.6	127.5	1.5%
Entretien des terres et des bâtiments	164.7	168.3	2.2%
Impôts fonciers et assurances	181.2	187.8	3.6%
Électricité et téléphone	148.0	150.6	1.8%
Main-d'oeuvre salariée	43.2	45.0	4.2%
Intérêts	6.7	6.8	1.4%

Aliments achetés		Statistique Canada. Tableau 18-10-0266-01 Indice des prix des produits industriels, par produits, mensuel. Aliments complets pour bovins laitiers [1811211]. Indice, 202001=100.
Transport		Chiffres du pooling P5 pour le transport
Réparations de machines et de matériel	v1230996240	Statistique Canada. Tableau 18-10-0266-01 Indice des prix des produits industriels, par produits, mensuel. Indice des prix des produits industriels, par produits, mensuel. Indice, 202001=100.
Essence et mazout	v1230996147	Statistique Canada. Tableau 18-10-0266-01 Indice des prix des produits industriels, par produits, mensuel. Canada;Produits énergétiques et du pétrole. Indice, 202001=100.
Travaux à forfait	v1690973	Statistique Canada. Tableau 18-10-0004-01 Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé. Canada;Ensemble. Indice, 2002=100.
Engrais et herbicides	v1230996090	Statistique Canada. Tableau 18-10-0266-01 Indice des prix des produits industriels, par produits, mensuel. Canada;Engrais, pesticides et autres produits chimiques. Indice, 202001=100.
Autres (divers)	v1230996007	Statistique Canada. Tableau 18-10-0266-01 Indice des prix des produits industriels, par produits, mensuel. Canada;Total, Indices des prix des produits industriels (IPPI). Indice, 202001=100.
Entretien des terres et des bâtiments	v1691060	Statistique Canada. Tableau 18-10-0004-01 Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé. Canada;Entretien et réparations par le propriétaire. Indice, 2002=100.
Impôts fonciers et assurances	v1691058	Statistique Canada. Tableau 18-10-0004-01 Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé. Canada;Impôt foncier et autres frais spéciaux. Indice, 2002=100.
Électricité	v1691063	Statistique Canada. Tableau 18-10-0004-01 Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé. Canada;Électricité. Indice, 2002=100. Le poids de l'indice dans l'indexation de l'électricité et du téléphone est de 80%.
Téléphone	v1691070	Tableau 329-0020 Indice des prix à la consommation, panier 2005; Canada; Services téléphoniques (2002=100). Le poids de l'indice dans l'indexation de l'électricité et du téléphone est de 20%.
Main-d'oeuvre salariée	v1602417	Statistique Canada. Tableau 14-10-0209-01 Rémunération horaire moyenne (incluant le temps supplémentaire) des employés à salaire fixe, selon l'industrie, données mensuelles non désaisonnalisées. Canada;Ensemble des industries excluant les entreprises non classifiées. Dollars courants.
Intérêts		Les intérêts son indexés avec le taux hypothécaire de 5 ans de la Banque du Canada.

Annexe 3

Nombre de fermes et répartition de la production totale

	Nombre de fermes ⁽¹⁾	Répartition de la production totale (litres) 2023
Maritimes	12	4,98%
Québec	99	37,54%
Ontario	74	32,87%
Provinces de l'Ouest	60	24,61%
Canada	245	100,00%

⁽¹⁾ Excluant les aberrations

